

PIRATAGE EN LIGNE

L'impact sur la créativité canadienne

54,6

MILLIARDS DE DOLLARS

630,000

EMPLOIS

Les industries culturelles du Canada ont contribué à l'économie canadienne¹



260

MILLIARDS DE DOLLARS

Valeur commerciale du piratage de films, de musique et de logiciels en 2015²



1.88

MILLIARD DE DOLLARS

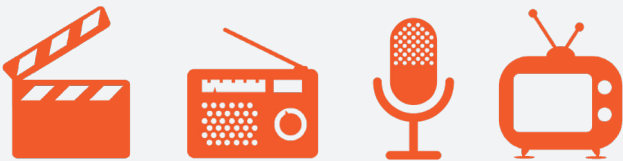
Visites de sites Web de piratage au Canada en 2016³



LE PIRATAGE EN LIGNE C'EST DU VOL, UN POINT C'EST TOUT.



QUI EST CONCERNÉ PAR CE FLÉAU?



Tous ceux qui travaillent dans les industries créatives comme les auteurs-compositeurs, les artisans à la réalisation, les maquilleurs et les journalistes locaux. Les principaux sites Web de piratage ne font que voler le contenu de classe mondiale créé par les Canadiens, ce qui entraîne des pertes tant pour les créateurs que pour les consommateurs.

POURQUOI PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À CE PROBLÈME?



De plus en plus de Canadiens consomment du contenu créatif en ligne et, malheureusement, les sites Web de piratage internationaux profitent de cette tendance. En conséquence, les sites Web de piratage continuent à générer des profits de plusieurs millions de dollars tirés de la vente de publicité et d'abonnements qu'ils peuvent attirer en volant et en hébergeant du contenu de manière illégale. Ces paiements sont soustraits des revenus qui pourraient servir à rémunérer les personnes qui créent le contenu, ce qui veut dire que les Canadiens obtiennent un contenu de moindre qualité.

LE BESOIN DE SE DOTER D'OUTILS MODERNES

- ▶ Les sites Web de piratage internationaux fonctionnent de manière anonyme à partir de n'importe quel emplacement dans le monde.
- ▶ Les artistes canadiens et les sociétés de production indépendantes n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour se défendre contre ces sites Web de piratage qui volent leur contenu.
- ▶ Actuellement, la réglementation en matière de droit d'auteur au Canada ne fournit pas les outils appropriés pour aider les artistes et les créateurs à protéger leur contenu contre le vol en ligne par ces sites Web de piratage.
- ▶ Une nouvelle approche est donc nécessaire pour faire en sorte qu'il soit plus difficile pour ces sites Web de piratage d'atteindre les Canadiens et les créateurs canadiens.

LA SOLUTION

Créer une Agence indépendante d'examen du piratage (AIEP) à but non lucratif qui fonctionnerait sous la supervision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

COMMENT ÇA FONCTIONNE

► Une plainte est soumise à l'AIEP concernant un site Web de piratage qui, de manière flagrante, vole du contenu.

► L'AIEP examine les preuves de toutes les parties, tient une audience, au besoin, et fait une recommandation au CRTC.

► Le CRTC examine la preuve et la recommandation et, s'il est d'accord, oblige les fournisseurs d'accès à Internet (FAI) à désactiver l'accès au site.

PREMIÈRE ÉTAPE

DEUXIÈME ÉTAPE

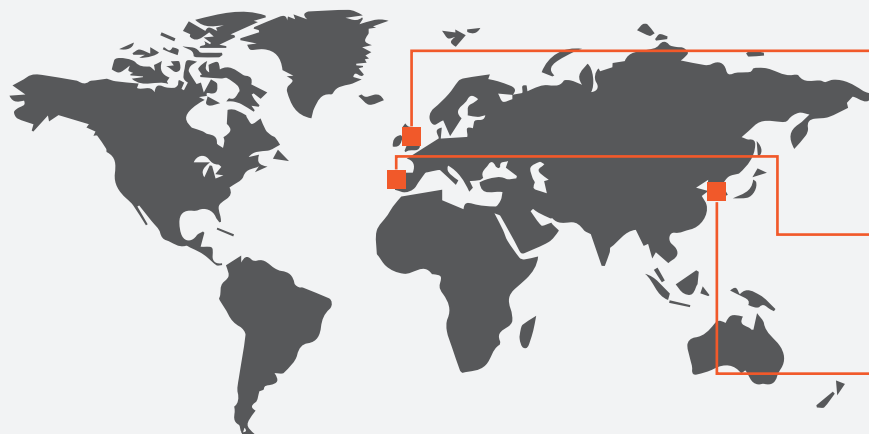
TROISIÈME ÉTAPE

QUI EST RESPONSABLE?

Le processus de l'AIEP est un moyen juste et indépendant de protéger les créateurs de contenu contre les actes illégaux de piratage en ligne. Toutes les décisions sont prises par l'organisme de réglementation indépendant, le CRTC, qui peut à tout moment réexaminer une décision à la demande d'une partie. Le processus serait sous supervision de la Cour d'appel fédérale. Et conformément aux principes de la neutralité du Web, les FAI n'agissent jamais unilatéralement.

QUI INTERVIENT?

Plus de 20 pays ont pris des mesures pour protéger le contenu créatif et pour s'assurer que les artistes sont rémunérés de façon équitable. Par conséquent, les consommateurs se tournent vers les services de diffusion en continu légaux et s'éloignent des sites de piratage illégaux.



ROYAUME-UNI: Diminution de 22 % du piratage; augmentation de 6 % à 10 % des services de diffusion en continu légaux⁴

Portugal: Réduction de 10 % de l'utilisation des 250 premiers sites de piratage malgré une augmentation du trafic vers ces sites de 31 % au cours de la même période⁵

Corée du Sud: Diminution de 15 % du piratage total en 2015⁶

À PROPOS DE FRANC-JEU CANADA

Franc-Jeu Canada est une coalition composée de plus de 25 organisations représentant tous les secteurs de l'industrie du cinéma, de la télévision, de la radio, du divertissement sportif, et de la musique au Canada, notamment : l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, l'Alliance des artistes canadiens du cinéma, de la télévision et de la radio (ACTRA), l'Alliance internationale des employés de scène, de théâtre et de cinéma (AIEST), Asian Television Network (ATN), l'Association canadienne des distributeurs et exportateurs de films, la Association canadienne de la production médiatique, l'Association des propriétaires de salles de cinéma du Canada, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle, et de la vidéo (ADISQ), l'Association québécoise de la production médiatique (AQPM), Bell, CBC / Radio-Canada, les Cinémas Ciné Entreprise Inc., les Cinémas Guzzo, Cineplex, Cogeco Connexion, Corus, DHX Media, Entertainment One, Ethnic Channels Group, Fairchild Media Group, la Guilde canadienne des réalisateurs (GCR), Landmark Cinemas, Maple Leaf Sports and Entertainment (MLSE), Québecor, Rogers Média, Television Broadcasts Limited (TVB), TIFF, Unifor, et l'Union des artistes (UDA).

Sources : (4) Danaher et coll., Website Blocking Revisited (le blocage de sites Web réexaminé) : The Effect of the UK November 2014 Blocks on Consumer Behaviour (L'effet des blocages de novembre 2014 au Royaume-Uni sur le comportement des consommateurs), avril 2016; (5) INCOPRO, Site blocking efficacy in Portugal (INCOPRO, Efficacité du blocage de sites au Portugal), septembre 2015 à octobre 2016 (mai 2017); (6) The Economist, Repelling the Attack (The Economist, repousser les attaques), 22 avril 2010.